

CONTACT

PÔLE SANTÉ / PRÉVENTION

✉ medecine.preventive@cdg76.fr

☎ 02 35 59 41 85



GALE

DÉFINITION, SIGNES CLINIQUES
ET TRAITEMENTS

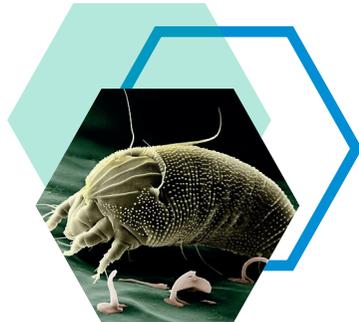
Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale de la Seine-Maritime



Le **pôle santé / prévention**
vous informe

Qu'est ce que la **GALE ?**



LA GALE EST UNE INFECTION DUE À UN PARASITE (SARCOPTES SCABIEI) VIVANT DANS LA PEAU (ÉPIDERME) DE L'HOMME.

◆ Une transmission par l'homme

- Le plus souvent par contacts cutanés directs (peau à peau, IST) prolongés.
- Plus rarement par transmission indirecte (litière, vêtements ou serviettes) en raison de la présence de squames de peau permettant au parasite de se nourrir.

◆ Facteur de risque de contamination

- La proximité et la fréquence des contacts.
- Le retard de diagnostic est également source d'épidémies.

◆ Mécanisme de la maladie

- C'est une maladie contagieuse due à un petit parasite qui se loge et circule sous la peau, entraînant de fortes démangeaisons. Le parasite survit très peu de temps lorsqu'il n'est pas au contact de la peau (2 à 3 jours).

◆ Signes cliniques

- Phase d'incubation (temps entre la contamination et les premiers symptômes) :
 - De quelques jours à environ un mois
 - Silence (pas de signes cliniques)
 - Risque de transmission faible

◆ Prurit = démangeaisons

- Accentué le soir
- Se localise à certains endroits caractéristiques (entre les doigts, poignets, face antérieure de l'avant-bras, organes génitaux)
- Pouvant être présent chez d'autres personnes de votre entourage
- Doit céder en une dizaine de jours après la mise en place d'un traitement adapté.
- Dans le cas contraire, demander conseil à votre médecin traitant. La persistance des démangeaisons quelques jours après la prise du traitement ne signifie pas forcément un échec de celui-ci.

Les démangeaisons doivent vous faire consulter votre médecin traitant qui recherchera des signes spécifiques de la gale.

Si le diagnostique de gale est confirmé, nous vous conseillons vivement d'alerter votre employeur afin de traiter l'environnement professionnel.

Quels sont les **TRAITEMENTS ?**

◆ Traitement sur la personne

- Votre médecin prescrira un traitement adapté (oral / local) simultané pour vous et votre entourage familial proche (même logement). La personne traitée doit faire l'objet de précautions « contacts » pendant encore 48 heures après le traitement.
- Si vous êtes sujet contact (contact direct et prolongé avec le sujet contaminé), consulter votre médecin traitant même en l'absence de démangeaisons.

◆ Traitement de l'environnement

- Un nettoyage simple (aspirateur, lavage) des locaux et du mobilier (tapis de jeux, plan de travail, etc.) doit toujours être réalisé. Concernant les effets personnels du sujet parasité et des sujets contacts, il est préconisé de laver en machine, à 60°C, les vêtements en contact direct avec la peau depuis les dernières 72h : sous-vêtements, linge de toilette, draps, couettes, oreillers et housse de matelas. Un seul lavage suffit. Puis repassage à fer chaud en insistant sur les coutures.
- Pour les tissus ne pouvant supporter un lavage à 60°C ou les tissus non lavables (matelas, tissus d'ameublement, voiture...):
 - La vaporisation d'une poudre acaricide (produit non remboursé). Vingt-quatre heures suffisent, en général, pour éradiquer le parasite.
 - L'isolement dans un sac plastique fermé hermétiquement pendant au moins 72h à une température intérieure supérieure à 20° est également possible.



À SAVOIR

Les solutions hydroalcooliques n'ont aucune efficacité sur la gale.

◆ Mesures associées

- Respecter les précautions standard d'hygiène, en particulier le lavage des mains (ongles des mains coupés et brossés), afin de rompre la chaîne de la parasitose,
- Utiliser des essuie-mains à usage unique.